

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 JUILLET 2021**

PRESENTS : Mmes et M.M. GABORIT, CHATEIGNER, GODREAU, SACHOT, CAIGNON, VINCEDEAU, OUVRARD, PINEAU, NOGIER, BERTHEAU, MOREAU, JOYAU-RAUTUREAU.

ABSENTS EXCUSES : Mmes AGESNE et MAUFFREY, Mr GIRAUD

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr PINEAU Yann a été désigné secrétaire de séance.

1-OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (048-21)

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le poste de secrétaire, sur notre commune, va être vacant au 1^{er} janvier prochain. Il indique que compte tenu de ce départ, un nouveau recrutement a été effectué. Le poste ouvert ne correspond pas au grade que peut prétendre la personne retenue. De ce fait, le Maire demande au conseil d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – C2, emploi permanent à temps complet, à compter du 1^{er} novembre prochain.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- D'ouvrir un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} novembre 2021, à temps complet,
- De supprimer, à compter du 1^{er} janvier 2022, le poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer les documents à intervenir

2 – AVENANT N°2 AU MARCHE D'EIFFAGE POUR LE LOTISSEMENT DES ACACIAS TRANCHE 1a (049-21)

Monsieur CHATEIGNER, adjoint à l'urbanisme, informe le conseil qu'il a reçu un devis d'Eiffage TP Route Ouest concernant un avenant pour la remise en état de la voirie de la tranche 1a du lotissement des Acacias.

La modification qui serait à apporter par rapport au marché initial, donnerait la plus-value suivante :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant HT base</u>	<u>Avenant Précédent</u>	<u>Avenant HT</u>	<u>Nouveau montant H.T.</u>	<u>Variation totale</u>
Eiffage Route Sud Ouest Lot 1	270 225 € Tr 1A : 128 529.50 € HT Tr 1B : 141 695.50 € HT	0	3 600 €	273 825 € Tr 1A : 132 129.50 € H.T. Tr 1B : 141 695.50 € H.T.	1.33 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte cet avenant en plus-value,
- dit que les crédits sont inscrits au budget
- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant à intervenir ;

3 – NOMINATION DES VOIES DU LOTISEMENT DES ACACIAS TR

1b (050-21)

Mr le Maire demande au conseil de fixer les noms des rues du lotissement des Acacias tranche **1b**. Il suggère en concertation avec les adjoints, de les désigner comme ci-dessous :



Après en avoir délibéré, le conseil décide de désigner les rues comme indiqué.

4 – RAPPORT DE LA CLECT (Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (051-21)

Mr le maire informe le conseil que la commission a rendu ses conclusions sur les sujets suivants :

- Les charges constatées sur 2020 au titre de la mise en œuvre des services communs avec les dix communes du territoire, pour les services juridique/système d’information/assistance à maîtrise d’ouvrage,
- L’évaluation des charges au titre de la mise en œuvre d’un service commun gestion de la paie avec la commune du Boupère,
- L’actualisation des charges transférées au titre du transfert des Résidences Autonomies vers le CIAS du Pays de Pouzauges, pour les communes de la Meilleraie Tillay, de Réaumur, de Saint Mesmin et de Sèvremont,

Le conseil municipal, après avoir entendu l’exposé de Mr le Maire,

- Approuve, à l’unanimité, le rapport de la CLECT,

5 – ENQUETE PUBLIQUE INTER-PREFECTORALE RELATIVE A LA DEMANDE D’AUTORISATION UNIQUE PLURIANNUELLE DE PRELEVEMENT D’EAU POUR L’IRRIGATION AGRICOLE (052-21)

Mr le Maire informe le conseil que l’Établissement Public du Marais Poitevin a déposé une demande d’autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d’eau pour l’irrigation agricole, en tant qu’organisme Unique de Gestion collective (OUGC).

Cette demande nécessite l’organisation d’une enquête publique inter-préfectorale au titre de la législation sur l’eau et les milieux aquatiques et marins. 345 communes situées dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Charente Maritime et de la Vienne sont concernées par l’enquête publique. Elle a lieu du 28 juin au 30 juillet 2021.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande. Cette consultation a lieu à l’ouverture de l’enquête ou, au plus tard, dans les quinze jours qui suivent la clôture du registre d’enquête.

Après en avoir délibéré, le conseil,

- Donne un avis favorable à l’autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d’eau pour l’irrigation agricole présentée par l’OUGC.

6 – INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion sur le projet de territoire à Montournais : 8 élus de Monsireigne y ont participé dans un bon esprit et de manière ludique. Un outil informatique pour les projets communaux a été présenté. Il permet de compléter une grille et de se poser de bonnes questions notamment sur les matériaux biosourcés, l’emploi des entreprises locales.....). Un essai sera réalisé lors de la prochaine réunion de conseil.

Commission urbanisme : Mr Olivier OUVRARD a informé le conseil des outils qui seraient à rattacher au PLUi et notamment le SPR (Site Patrimonial Remarquable) pour protéger l’urbanisation des villes et villages. Pour Monsireigne, il faudrait intégrer une OAP (Orientation d’Aménagement et de Programmation) pour l’avenir de la commune. C’est un carnet de recommandations pour un secteur donné.

7 - DECISIONS DU MAIRE

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la phase 2 du foyer rural. Ce marché a été accordé au groupement représenté par le Cabinet POCHON (architectes associés) EIC Atlantique et FIB pour un taux de rémunération de 8.5 % du montant de travaux s'élevant à 115 000 € H.T., soit un forfait provisoire de rémunération de 9 775 € H.T.

8 – CREATION D'UNE COMMISSION POUR LES CHEMINS DE RANDONNEES (053-21)

Une commission a été créée. Elle est composée de :

- Emilie JOYAU-RAUTUREAU, Delphine NOGIER, Sandrine MOREAU, Olivier SACHOT, Yann PINEAU, Michel VINCEDEAU

Cette commission aura en charge de conforter les sentiers actuels, de créer de nouveaux sentiers et à terme de les valoriser en sollicitant leur labellisation pour prétendre à des subventions qui permettraient de remettre en état les passerelles.

9 – INFORMATIONS DIVERSES

Situation du café-restaurant Le Cap : Mr le maire ainsi que Mr Joël Chateigner, 1^{er} adjoint ont fait part au conseil des difficultés rencontrées avec Mr ONFROY. La radiation de l'activité a été faite au 31 mai 2021 et publiée au BODACC le 7 juillet 2021.

Travaux au foyer rural : le conseil est informé de la situation actuelle de Techni Plafonds, pour le lot 5 Isolation- Faux Plafonds. Le marché est de 14 687.42 € H.T. avec un marché de travaux supplémentaires de 10 300.14 € H.T. A ce jour, l'entreprise a pris beaucoup de retard dans le chantier et pénalise les autres intervenants.

Effacement de réseaux rue de Rochereau : Le sydev, par mail de ce jour, et dans le cadre du soutien des communes de moins de 1 500 habitants, a informé la collectivité que :

- le coût de l'effacement de réseau de la Rue de Rochereau ne serait finalement que de 60 626 € au lieu de 77 199 €, soit une économie de 16 573 €

Travaux envisagés au salon de coiffure : Mr Joël CHATEIGNER, adjoint aux bâtiments informe le conseil que Mme Véronique RAMBAUD cesse son activité au 31 décembre prochain. La future coiffeuse, Mme Laurine GUESDON de St Prouant, pour prétendre à des aides, a demandé à la commune différents travaux dont le changement des dalles au plafond, des luminaires. Elle prendrait à sa charge les spots. La collectivité devra faire également des travaux de mise en accessibilité (entrée, WC). Des devis vont être demandés aux entreprises locales.

Journée mondiale de nettoyage de notre planète, le 18 septembre : Cette journée est destinée à sensibiliser les citoyens et à fédérer tous les acteurs pour mieux produire, mieux consommer, moins jeter. La communauté de Communes lance l'idée de réaliser cette opération de nettoyage sur l'ensemble des 10 communes.

Après délibération et compte tenu qu'une démarche semblable aura lieu le 16 octobre sur la commune, le conseil ne donne pas suite à cette proposition.

Chèques cadeau du pays de Pouzauges : Les quatre associations d'artisans commerçants, le club d'entreprises et la Communauté de communes s'unissent pour déployer le chèque cadeau à l'échelle du territoire. Ce chèque cadeau pourra être offert par les entreprises/collectivités à leurs salariés/agents et sera valable dans toutes les enseignes du territoire qui accepteront le chèque cadeau. 2 référents (élu, ancien artisan, commerçant...) doivent être désignés pour chaque collectivité. Aucun élu n'est volontaire. Reste à voir en dehors du conseil.

Opérations les lutins de Noël pour réaliser des décorations avec du matériel de récupération : Christelle CAIGNON, adjointe référente, a informé le conseil du travail réalisé, lors du premier atelier.

Entretien des fossés du secteur de Chantefoin : Joël CHATEIGNER a informé le conseil que Mr Olivier SACHOT a réalisé, à ses frais, des travaux de pelleteuse pour creuser les fossés du secteur Chantefoin-Pt Chantefoin du fait qu'il exploite les parcelles de part et d'autre.

Prochaines réunions de conseil :

- le mardi 14 septembre, à 20 H 30

Vu par le secrétaire de séance : Yann PINEAU
Le Maire : Michel GABORIT



